

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **11 janvier 2016**

Décision n° **CP-2016-0648**

commune (s) :

objet : Renouvellement de l'adhésion aux associations et versement des cotisations correspondantes -
Année 2016

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : lundi 28 décembre 2015

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mardi 12 janvier 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : MM. Barge (pouvoir à M. Sellès), Bernard (pouvoir à M. Kepenekian), Mme Belaziz.

Commission permanente du 11 janvier 2016**Décision n° CP-2016-0648**

objet :	Renouvellement de l'adhésion aux associations et versement des cotisations correspondantes - Année 2016
service :	Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 14 décembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.18.

La Métropole de Lyon adhère à diverses associations en raison de l'intérêt que représentent leurs activités pour l'exercice des compétences de la collectivité.

Le Conseil de la Métropole se prononce sur les nouvelles adhésions et a délégué à la Commission permanente, par délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, le soin de se prononcer sur les renouvellements des adhésions et le versement des cotisations correspondantes.

Le présent dossier a pour objet de proposer, pour l'année 2016, le renouvellement de l'adhésion et le versement de la cotisation à 68 associations.

D'autres renouvellements d'adhésions pour l'année 2016 pourront être proposés à une prochaine Commission permanente.

Le tableau ci-dessous récapitule les associations auxquelles la Métropole de Lyon souhaite renouveler son adhésion et le montant de la cotisation annuelle pour l'exercice 2016 :

Sigle	Nom de l'organisme	Montant de la cotisation (en €)
AAF	Association des archivistes français	95,00
	Acoucité	800,00
ADBS	Association des professionnels de l'information et de la documentation	696,00
ADCET	Association pour le développement des transactions électroniques dans les territoires	800,00
ADF	Assemblée des Départements de France	104 050,00
ADI	Association des directeurs immobiliers	340,00

Sigle	Nom de l'organisme	Montant de la cotisation (en €)
ADIRA	Association pour le développement de l'informatique dans la Région Rhône-Alpes	1 764,00
ADSI CTRL	Association des directions des systèmes d'information des collectivités territoriales de la région lyonnaise	100,00
ADULOA	Association des utilisateurs des logiciels Opsys Archimed	50,00
AE-SCM	Association E-Sourcing Capability Model	1 875,00
AFIGESE	Association finances gestion évaluation des collectivités territoriales	680,00
	AFILOG	6 000,00
AFTES	Association française des tunnels et de l'espace souterrain	1 000,00
	Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise	250 000,00
ALE	Agence locale de l'énergie	11 424,00
AMARIS (ANCMRTM)	Association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs	5 000,00
AMORCE	Association des collectivités territoriales et des professionnels pour les déchets	13 703,00
AMF 69 (AMR)	Association des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon	6 688,00
AMRAE	Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise	665,00
APP	Agence pour la protection des programmes	516,00
ARA	Air Rhône-Alpes	509 610,00
ARADEL	Association Rhône-Alpes des professionnels du développement économique local	4 400,00
ARALD	Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation	60,00
ARRA	Association rivière Rhône-Alpes	500,00
ASTEE	Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement	522,00

Sigle	Nom de l'organisme	Montant de la cotisation (en €)
AVICCA	Association pour la communication électronique et audiovisuelle	2 725,00
AVUF	Association des Villes universitaires de France	1 000,00
	CAP RURAL	600
CDAF	Compagnie des directeurs et acheteurs de France	1 920,00
CEN	Conservatoire d'espaces naturels	230,00
CERF	Centre d'échanges et de ressources foncières	14 150,00
	Club des utilisateurs du logiciel HR Access	380,00
	Club des utilisateurs du logiciel Solatis	1 080,00
	Club urba-EA	2 400,00
CLUSIR	Club de la sécurité des systèmes d'information régional	120,00
CVA	Club Ville aménagement	8 600,00
CNOA	Conseil national de l'ordre des architectes	3 500,00
CVTC	Club des villes et territoires cyclables	12 062,00
Energycities	The european association of local authorities inventing their energy future	5 000,00
Euro Cities	The network of major european cities	7 910,00
F3E	Fonds pour la promotion des études préalables, des études transversales et des évaluations	650,00
FING	Fondation internet nouvelle génération	8 000,00
FNCCR	Fédération nationale des collectivités concédantes et régies	16 300,00
	France Biotech	6 578,00
FSTT	France sans tranchée technologies	2 328,00
FU	France urbaine	135 000,00

Sigle	Nom de l'organisme	Montant de la cotisation (en €)
Interdoc	Association des documentalistes de collectivités locales	188,00
	La cuisine du web (Gratuit)	0,00
	La Nacre	15,00
	LYON FRENCH TECH	70 000,00
MCE	Major cities of Europe - IT users group	2 058,00
MDEF	Maison de l'emploi et de la formation de Lyon	150,00
NIFC	Nouvel institut Franco-Chinois	200,00
	Open Data France	2 000,00
	Pacte PME	14 400,00
PFE	Partenariat français pour l'eau	2 000,00
	Plante et Cité	3 090,00
	Pôle gestion des milieux naturels en Rhône-Alpes	0,00
PS-Eau	Programme solidarité eau	1 000,00
Restau'Co	Restauration collective en gestion directe	100,00
RFVE	Réseau français des villes éducatrices	500,00
RNHCP	Réseau national des collectivités pour l'habitat participatif	3 000,00
RTES	Réseau des collectivités territoriales pour l'économie solidaire	3 000,00
SYLV'ACCTES	Des forêts pour demain	15 000,00
	Tempo territorial	3 000,00
	Terres en villes	7 500,00
Transalpine	Comité pour la liaison européenne transalpine Lyon-Turin	30 000,00
UPFP	Union du pôle funéraire public	1 441,00
Total		1 311 276,00

Le montant de la cotisation de l'association Transalpine sera, par ailleurs, majoré pour 2016 de 10 450 €. Cette majoration correspond à la différence entre le montant de la cotisation 2015 et la mise à jour tarifaire de cette même cotisation 2015 suite à la création de la Métropole, non connue au moment de la délibération du Conseil n° 2015-0326 du 11 mai 2015, initialement prévue à 30 375 €.

Les montants 2016 des adhésions pourront être revus à la hausse ou à la baisse à réception des factures et appels à cotisation ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Décide de reconduire les adhésions auprès des associations ci-dessus présentées et de verser :

- a) - pour 2016, les cotisations correspondantes pour un montant total de 1 321 726 €,
- b) - un complément de 10 450 € à l'association Transalpine au titre du différentiel de cotisation 2015.

2° - Autorise monsieur le Président à signer tout acte relatif à l'exécution de la présente décision.

3° - Les dépenses de fonctionnement seront prélevées sur les crédits inscrits, pour l'exercice 2016 :

- au budget principal : compte 6281 - fonction 01 - opération n° 0P28O2303, pour un montant de 1 125 044 €,
- au budget principal : compte 6281 - fonction 01 - opération n° 0P28O2303A, pour un montant de 186 360 €,
- au budget annexe des eaux : compte 6281 - fonction 01 - opération n° 1P28O2303, pour un montant de 6 922 €,
- au budget annexe de l'assainissement : compte 6281 - fonction 01 - opération n° 2P28O2303, pour un montant de 3 400 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 janvier 2016.